

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mai 2025

EXERCER L'ACCÈS À L'EMPLOI, PÉRENNISER ET ÉTENDRE PROGRESSIVEMENT
L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE COMME
SOLUTION DE RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES PRIVÉES DURABLEMENT
D'EMPLOI - (N° 1484)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 121

présenté par

Mme Perrine Goulet et Mme Le Nabour

ARTICLE 2

Au début de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« Le fonds d'activation des territoires zéro chômeur de longue durée »

les mots :

« La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli visa à faire en sorte de séparer le service de contrôle et le donneur d'ordre.
Une telle disposition viendrait à rendre le fonds juge et parti.